

*Evêques de
France.*

moi. J'ai jugé à propos de faire partir dans le commencement du mois prochain mon Cousin le Duc de la Feuillade en qualité d'Ambassadeur pour se rendre auprès de Sa Sainteté, & lui porter des propositions qui rétabliront suivant les apparences, une Paix solide & durable. J'ai crû devoir vous en faire part, par l'estime que j'ai pour vous. Et comme je suis convaincu que vous desiré sincèrement la paix, soit par l'amour que vous avez pour l'Eglise, soit par attachement au bien de l'Etat; je vous exhorte & vous prie d'empêcher dans vôtre Diocèse tout ce qui pourroit traverser ou retarder mes bonnes intentions, & je ne doute pas que vous ne vous y portiez avec zele & charité.

Mais afin que vous ne soyez pas troublé non plus dans le Gouvernement de vôtre Diocèse, & que vos Ecclesiastiques du second ordre se contiennent dans la subordination qu'ils vous doivent, j'aurai soin de donner les ordres nécessaires pour faire en sorte qu'il ne se passe rien dans le Parlement qui puisse blesser l'honneur & la dignité de l'Episcopat, & qu'au contraire vous y trouviez tous les secours & la protection que vous en pouvez attendre. Au surplus s'il se trouve quelqu'un dans vôtre Diocèse qui veuille troubler le repos, & se soulever contre vôtre autorité, ou traverser par des Actes d'appel au futur Concile ou autrement, les mesures que je prends pour parvenir à la paix, vous n'avez qu'à vous adresser à moi, & j'employerai le pouvoir souverain, dont je suis dépositaire, pour les reprimer. Il ne me reste qu'à vous assurer de l'estime & de l'amitié avec laquelle je suis,

Mon-